

de Jean Hus et de Jérôme de Prague, arrêtés au mépris du droit des gens, condamnés et brûlés vifs; il s'enfuit d'Augsbourg et évita le bûcher.

Toutefois la méchanceté de ses ennemis, loin de l'intimider, augmenta son audace; il continua la guerre contre la papauté avec une énergie nouvelle, il consacra tous ses jours à des prédications et toutes ses nuits à des travaux contre le saint-siège; sa prodigieuse fécondité multiplia sa pensée sous toutes les formes, et il inonda l'Europe entière de ses ouvrages.

Ulrich Zwingle, curé de Zurich, enhardi par l'exemple de Luther, prêcha de son côté, en Suisse, sur les vœux monastiques, sur les saints, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur le despotisme pontifical, sur les sacrements, et particulièrement sur celui de la pénitence, et il attaqua même la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie, dogme qui le mit plus tard en dissidence avec le réformateur allemand. Ce fut au milieu de ces circonstances qu'arriva en Suisse un capucin milanais, appelé frère Sanchu, chargé de vendre des indulgences : en dépit des prédications véhémentes de Zwingle, ce religieux trouva encore des dupes, tant la superstition était enracinée dans les esprits; et il rapporta de sa tournée plus de cent vingt mille ducats.

Cependant les Suisses ne furent pas longtemps à revenir de leur engouement pour les grâces spirituelles, et ils se prirent à regretter l'or que la cour romaine avait arraché à leur crédulité.

De tous côtés, les indulgences étaient un objet de scandale pour les fidèles; mais qu'importait à Léon X le blâme des gens vertueux! il lui fallait de l'or pour ses goûts désor-

donnés de luxe; il lui en fallait pour ses intrigues politiques; il lui en fallait pour ses débauches, et la vente des absolutions était un véritable Pactole qui charriait dans ses trésors tout l'or de la chrétienté; seulement, comme il redoutait que les prédications des réformateurs ne vinssent à arrêter dans quelque pays l'enthousiasme pour les indulgences, il publia un nouveau décret portant, que l'Église romaine était la mère de toutes les Églises, que le souverain pontife, en sa qualité de successeur de saint Pierre et de vicaire de Jésus-Christ, avait le pouvoir irrécusable de remettre, en vertu de ses clefs, la culpé et la peine des péchés; qu'il remettait la culpé par le sacrement de pénitence, et la peine temporelle par le moyen des indulgences, représentant la surabondance des mérites de Jésus-Christ et des saints. Le pape ajoutait que la croyance de ces articles était indispensable pour être chrétien orthodoxe, et que ceux qui croiraient ou enseigneraient une doctrine contraire seraient retranchés de la communion de l'Église catholique; il les déclarait anathématisés; et il les déférait, comme hérétiques, aux inquisiteurs, ainsi que tous leurs adhérents ou ceux qui leur accorderaient asile et protection.

Ce décret maladroit eut un effet bien différent de celui que Léon X en attendait; une réprobation générale accueillit les bulles de la cour romaine. Luther publia un libelle terrible contre le pape; il attaqua l'infailibilité pontificale, et prouva que les successeurs de l'Apôtre n'étaient point exempts des imperfections communes, puisque saint Pierre lui-même avait erré et avait été réprimandé par saint Paul de ce qu'il faisait abus de son autorité et opprimait les fidèles; qu'ainsi

il appelait de toutes les poursuites de Léon X à un concile général légitimement assemblé et représentant l'Église universelle; il protestait également contre toutes les excommunications, interdits ou dépositions, jusqu'au jugement prononcé par les Pères.

Malgré la violence des attaques de Luther, l'aveuglement était tel à la cour de Léon X, que personne ne s'occupa de répondre au réformateur; sa Sainteté ne changea même rien à sa manière d'agir, et poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille. Julien de Médicis venait de mourir à Florence des suites d'une maladie qu'il avait gagnée dans les camps, et ne laissait pour héritier de son immense fortune qu'un bâtard appelé Hippolyte; le pape le fit venir immédiatement à Rome, et l'éleva dans le palais pontifical comme un fils de roi. Quant à Laurent de Médicis, son neveu, il l'envoya à la cour de François I^{er}, pour épouser la jeune Madeleine de la Tour d'Auvergne, ainsi qu'il avait été convenu entre sa Sainteté et le roi de France, lors des traités de Fribourg et de Noyon.

Ce mariage, qui devait être si funeste à la France, puisque de l'union des deux époux naquit l'infâme Catherine de Médicis, fut célébré à Paris par de grandes réjouissances que le pauvre peuple paya, suivant l'habitude. Neuf mois après, Madeleine de la Tour d'Auvergne mourut en donnant le jour à une fille qu'on nomma Catherine; Laurent de Médicis ne survécut que peu de jours à sa femme, et expira le 28 avril 1519. Cette mort affligea profondément le pontife, qui se trouvait ainsi le seul descendant légitime en ligne masculine de la branche aînée des Médicis, et qui se voyait contraint de

renoncer à ses espérances de conquêtes et d'agrandissement.

Dieu s'était joué des calculs de l'ambitieux Léon, et avait permis que de cette puissante famille des Médicis il ne restât que des rejetons de la branche cadette, que le pape exérait, et quelques bâtards de la branche aînée. Cet affreux accident était d'autant plus terrible pour sa Sainteté, qu'elle était à la veille de recueillir les fruits de sa politique, et qu'elle voyait une couronne impériale, le but constant de tous ses efforts et de tant d'années de fourberies, échapper à sa famille, au moment où elle n'avait plus qu'à tendre la main pour la placer sur le front d'un Médicis.

Maximilien I^{er} venait de mourir à Wels, près de Lintz, en Autriche, sans héritier mâle, son fils Philippe étant mort quelques années auparavant; et sa succession allait se trouver disputée par différents compétiteurs.

Les rois de France et d'Espagne se mirent les premiers sur les rangs, et cherchèrent à gagner les électeurs à leur cause en promettant des avantages considérables. Mais Léon, qui redoutait également ces deux princes, dont la puissance menaçait la sienne et pouvait détruire sa prépondérance en Italie, Charles possédant déjà le royaume de Naples, et François I^{er} le duché de Milan, détermina par ses conseils les électeurs, qui eux-mêmes ne se sentaient bien disposés ni pour le roi de France ni pour le roi d'Espagne, quoique ce dernier fût de race allemande et qu'il eût des terres en Autriche, à porter leurs suffrages sur Frédéric, duc de Saxe, le plus ardent protecteur de Luther. Ce prince, qui avait été initié par le grand réformateur aux théories sublimes du gouvernement républicain, refusa le trône qui lui était offert; il

prononça un magnifique discours dans l'assemblée des électeurs, et chercha à démontrer que les peuples n'avaient pas besoin de maîtres, et que l'Allemagne devait se former en république. Malheureusement les idées de progrès n'avaient pas encore suffisamment pénétré les esprits, et Frédéric dut renoncer à l'espoir de faire partager ses opinions aux électeurs. Alors il se prononça entre les deux candidats, et déclara que si l'Allemagne devait choisir un empereur, il était préférable de prendre l'archiduc Charles, roi d'Espagne, petit-fils de Maximilien, et de rejeter le roi de France, que son despotisme et son luxe rendaient un véritable fléau pour les peuples; en outre il fit décréter qu'on ne donnerait la couronne à Charles d'Espagne qu'après avoir limité sa puissance. Jusqu'à cette époque, les états n'avaient exigé du chef suprême de l'empire qu'une promesse vague et générale de maintenir les privilèges du corps germanique; cette fois, avant de se prononcer pour le roi d'Espagne, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation que le prince s'empressa de confirmer; ensuite il fut proclamé empereur sous le nom de Charles-Quint.

Sa Sainteté n'ayant pu empêcher l'élection, voulut au moins faire oublier l'opposition qu'elle avait faite contre le roi d'Espagne; elle envoya une ambassade au jeune empereur, et lui fit demander son amitié et son appui pour l'aider à éteindre la nouvelle hérésie qui avait envahi toute l'Allemagne. Le pape l'engagea également à envoyer des secours au cruel Christiern, roi de Danemark, beau-frère de Charles-Quint, pour soumettre les Suédois, qui avaient eu l'audace de battre les troupes de leurs ennemis et de chasser

Trolle, archevêque d'Upsal, qui avait voulu les vendre à Christiern. Cette audace des Suédois, et surtout l'or du roi de Danemark, avait déterminé le saint-père à fulminer une bulle d'excommunication contre eux. Christiern se sentant appuyé par une telle autorité, rassembla alors de nouvelles troupes et vint mettre le siège devant Stockholm; mais il éprouva une résistance encore plus vigoureuse que la première fois; Sténon Sture, administrateur des états de Suède, défit son armée et le chassa honteusement du territoire.

Une troisième fois, grâce aux secours en hommes et en argent que lui envoya Charles-Quint, le roi de Danemark se vit en état de reprendre les hostilités; au lieu de s'exposer à la chance des combats, il suivit les conseils des nonces apostoliques qui l'accompagnaient, et eut recours à la perfidie, l'arme ordinaire des rois; il fit demander une entrevue à Sténon Sture, et promit de s'y présenter presque seul, si on voulait lui donner des otages qu'il désigna lui-même, et parmi lesquels se trouvait Gustave Wasa. La proposition de Christiern fut acceptée. Dès que le monarque félon eut entre ses mains les otages, qui tous appartenaient aux premières familles de la Suède, il les fit garrotter, et envoya dire à l'administrateur des états qu'il eût à rendre Stockholm, s'il ne voulait que ses prisonniers fussent pendus en vue de la ville; pour appuyer cette menace, il fit avancer ses troupes et poussa le siège de la capitale avec vigueur. Les Suédois opposèrent d'abord un courage supérieur à celui de leurs ennemis, et leur firent essuyer des pertes terribles; mais ensuite l'héroïque Sténon Sture ayant été tué dans une sortie, le découragement remplaça l'enthousiasme, et la place capitula.

Christiern fit son entrée dans Stockholm en triomphateur, et traînant à sa suite les infortunés dont il s'était traîtreusement emparé; le lendemain, il convoqua en assemblée les prélats et les sénateurs, se fit reconnaître par un acte authentique roi héréditaire de la Suède, et se fit couronner solennellement par l'infâme Trolle. Après la cérémonie du sacre, il donna aux chefs de son armée des fêtes qui durèrent un mois entier, et pendant lesquelles tous les officiers et les soldats de son armée eurent permission de violer les filles et les femmes des Suédois.

Comme de semblables désordres ne pouvaient manquer de soulever la population, les nonces du pape et l'archevêque conseillèrent au roi, pour effrayer les citoyens, un acte de barbarie atroce; c'était tout simplement de massacrer la noblesse et la bourgeoisie. Les nonces, le prélat Trolle, le confesseur du roi et son barbier, proposèrent différents moyens d'exécution; l'avis du barbier prévalut, et voici de quelle manière sa majesté organisa son coup d'état. En vertu de la bulle d'excommunication fulminée par Léon X, toute la Suède étant déclarée hérétique, le roi dressa une liste de proscription de tous ceux dont il redoutait l'influence sur les masses, et sous prétexte d'obéir aux ordres du pape, il les fit arrêter et juger sur l'heure même par une commission de prêtres et d'inquisiteurs. Au jour fixé pour le supplice, des soldats garnirent les rues de Stockholm et empêchèrent les habitants de se montrer à leurs portes ou à leurs fenêtres; les prisonniers furent amenés sur la grande place, et quarante-vingt-quatorze têtes de nobles tombèrent sous la hache du bourreau. Cette première boucherie n'était que le prélude

d'atrocités plus grandes; le lendemain, on dressa des potences, et un nombre double de bourgeois et de nobles furent lancés dans l'éternité; le troisième et le quatrième jour, les exécutions continuèrent, seulement les supplices étaient changés: le premier jour on avait décapité, le deuxième on avait pendu, le troisième on écorcha les patients, le quatrième on les écartela, et le cinquième on les brûla vifs; enfin, lorsque la grande place fut encombrée de cadavres et d'ossements, et que la population eut été décimée à plus d'un cinquième de ses habitants, Christiern quitta Stockholm pour visiter les autres villes de la Suède, où se renouvelèrent les mêmes scènes de barbarie. Partout il laissa des marques sanglantes de son passage, égorgeant les femmes, les enfants, les vieillards, et jusqu'à ses séides eux-mêmes, lorsqu'ils laissaient paraître des sentiments de pitié pour les infortunés qu'ils étaient contraints de torturer.

Quelque épouvantables que soient ces exécutions conseillées par la cour de Rome, elles n'approchent pas, ni pour le nombre des victimes, ni pour les raffinements dans les supplices, des cruautés exercées dans le Mexique par les prêtres espagnols, qui égorgeaient plusieurs millions d'Indiens au nom d'un Dieu de paix et en vertu d'une bulle de sa Sainteté Léon X!

Pendant que les fanatiques et cruels Espagnols conquéraient un nouveau monde à la religion catholique, les doctrines de Luther préparaient l'émancipation de l'Allemagne. Ce n'était pas seulement l'électeur de Saxe qui protégeait l'illustre réformateur; il se trouvait soutenu par de puissants seigneurs, par des généraux illustres, par des capitaines

renommés, par les nobles, qui revendiquaient la possession des biens dont les couvents et les églises s'étaient emparés; par les bourgeois et par le peuple, qui tous étaient fatigués de voir leurs dépouilles passer dans les mains des agents du pape; chacun suivait avec enthousiasme les prédications de Luther sur la liberté religieuse, sur le despotisme des évêques de Rome, sur le faste de la cour pontificale, sur la corruption du clergé et sur les débordements des moines et des nonnes.

Léon X comprit enfin, par les progrès rapides que faisaient les idées réformatrices, que la lutte était sérieuse, et qu'il n'avait pas un instant à perdre pour arrêter le mal et frapper un grand coup; alors il écrivit à Charles-Quint qu'il eût à faire arrêter le prédicateur Martin Luther, pour être jugé et condamné par la sainte inquisition. Mais la chose n'était point aussi facile que le pape se l'était imaginé; l'empereur répondit qu'il serait imprudent à lui d'attenter, sans motifs, à la liberté d'un citoyen en Allemagne; qu'il n'en était pas de même en ce pays qu'en Espagne ou en Italie; que d'ailleurs il n'avait pas encore reçu la couronne impériale, et qu'il ne pouvait en conséquence exercer aucune juridiction. Il promit néanmoins qu'aussitôt son couronnement terminé, il convoquerait une diète générale pour juger le réformateur, et il s'engagea à le faire condamner et à le livrer aux officiers de l'inquisition. Charles-Quint pria le pape de fulminer préalablement une nouvelle bulle d'anathème contre les doctrines de Luther, afin de frapper d'épouvante l'esprit des seigneurs allemands, et pour rendre la condamnation encore plus certaine. Sa Sainteté suivit le conseil de l'empereur, et publia

la fameuse bulle qui commence par ces paroles du Psalmiste :
 » Levez-vous, mon Dieu! défendez votre cause; repoussez
 » les injures que l'insensé vous jette! Punissez les blasphèmes
 » de vos ennemis, et soyez favorables à nos prières de ven-
 » geance, parce que les renards ravagent la vigne dont vous
 » avez été le pressoir!.....»

Après cet exorde, le pape s'adressait aux apôtres Pierre et Paul pour leur demander leur appui, et il terminait par cette allocution aux fidèles : « Un hérétique enragé nous dé-
 » chire à belles dents et blasphème contre les saints pontifes
 » nos prédécesseurs; comme le serpent, il répand dans ses
 » morsures le venin de la calomnie; en sorte que les faibles,
 » dont il a aveuglé l'esprit par ses mensonges, ne veulent
 » plus croire à l'Évangile du Christ, et se sont rangés du
 » parti de ce novateur, ou plutôt se sont enrôlés sous les
 » bannières du diable; c'est pourquoi nous avons jugé qu'il
 » importait au salut de la chrétienté de condamner formel-
 » lement quarante et une propositions tirées des écrits de ce
 » réproché, comme étant hérétiques, fausses, scandaleuses,
 » contraires aux vérités catholiques et capables de séduire
 » les simples. En conséquence nous défendons, sous peine
 » d'excommunication et de privation des sacrements, de
 » croire à ces propositions, de les soutenir, de les prêcher,
 » et de tolérer que d'autres les enseignent directement et
 » indirectement, en public ou en particulier, tacitement ou
 » en termes exprès; nous ordonnons également de faire dans
 » toutes les provinces une entière et exacte perquisition des
 » livres qui les contiennent, et de les brûler solennellement
 » en présence du clergé et devant tout le peuple, sous peine